

N° de résolution
ou annotation

*PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)*

Girardville, le 15 janvier 2024

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Girardville tenue le 15 janvier 2024, à dix-neuf heures trente (19:30 hrs), au lieu ordinaire de la susdite municipalité au 180 rue Principale, Girardville, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

Sont présents à l'ouverture de cette séance, mesdames Claudette Martel, Line Tanguay et Patricia Bolduc, conseillères, messieurs André Kirouac, Jacky Gosselin et Patrick Dufour, conseillers.

Réunis sous la présidence de monsieur Vincent Beckert, maire.

Est aussi présent monsieur Denis Desmeules, directeur général et greffier-trésorier.

2024-1

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit adopté l'ordre du jour.

2024-2

**ABSTENTION DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU
MOIS DE DÉCEMBRE 2023**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QU'ayant reçu à l'avance une copie des procès-verbaux des séances du mois de décembre 2023; et,

QUE des copies sont disponibles dans la salle, les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux.

2024-3

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4
DÉCEMBRE 2023**

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 4 décembre 2023 soit accepté tel que présenté.

2024-4

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
D'ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 ET DU PTI 2024-2025-
2026 DU 18 DÉCEMBRE 2023**

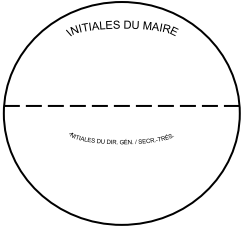
**IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia Bolduc, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire d'adoption des prévisions budgétaires 2024 et du programme trienal d'immobilisation 2024 tenue le 18 décembre 2023 soit accepté tel que présenté.

2024-5

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA SÉANCE
DU 4 DÉCEMBRE 2023 TENUE LE 18 DÉCEMBRE 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,



N° de résolution
ou annotation

2024-6

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE le procès-verbal de l'ajournement de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 tenue le 18 décembre 2023 soit accepté tel que présenté.

AUTORISATION DU PAIEMENT DES COMPTES, ACCEPTATION DE LA LISTE DES DÉBOURSÉS ÉMIS, DE LA LISTE DES SALAIRES NETS (INCLUANT PERSONNEL ENGAGÉ)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE la liste des comptes C.M. # 23-12 au montant de 57,308.44 \$ soit acceptée telle que présentée;

QUE la maire et le greffier-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité;

QUE soit approuvée la liste des déboursés émis:

Municipalité:

	De	À	Montant
Chèques #	13530	13543	19,360.79 \$
Dépôt direct #	697	732	298,958.68 \$
Prélèvement #	3603	3628	20,933.08 \$
Dépôt salaire #	59869	598215	26,103.92 \$

2024-7

DON, SUBVENTION ET COMMANDITE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soient effectués les dons, subventions ou commandites suivants :

Organisme	Description	Montant
Centre Maria-Chapdelaine	Radiothon - Campagne de financement	150.00 \$
Centre de ressources pour homme Optimum	Campagne de financement	150.00 \$

2024-8

VERSEMENT SUBVENTION - 2,000\$ (1/5 - MAX 10,000\$) - COMITÉ DE LA FAMILLE (VIA GLS)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit versé au Comité de la Famille via GLSG un premier versement de 2,000 \$ d'une série de cinq (5) pour un total pour l'année 2024 de 10,000 \$; et,

QUE chaque versement supplémentaire soit versé après la réception d'un rapport de dépenses justifiants les dépenses effectuées à date.

2024-9

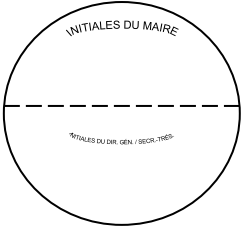
RENOUVELLEMENT - FQM

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit renouvelé l'adhésion à la FQM pour l'année 2024 au coût de 1,424.51 \$ tti.

2024-10

RENOUVELLEMENT - ADMQ



N° de résolution
ou annotation

2024-11

*PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)*

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Patricia Bolduc, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit renouvelée pour 2024 l'adhésion à l'ADMQ et l'assurance au coût annuel de 980.00\$ plus taxes applicables pour le directeur général.

ACCEPTATION PROPOSITION INGÉNIERIE - GARAGE - PRACIM

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE soit acceptée l'offre de services professionnels (SC-24-010-GIR-garage), présentée par MSH en date du 19 décembre 2023, pour la réalisation des plans d'ingénierie dans le projet de réfection et mise aux normes du garage municipal (Dossier numéro 2030478), au coût de 56,132.32 \$ excluant les taxes applicables.

2024-12

PRO-MAIRE (JANVIER, FÉVRIER ET MARS 2024)

**IL EST PROPOSÉ PAR madame Claudette Martel, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE Patrick Dufour, conseiller, soit nommé pro-maire, pour les mois de janvier, février et mars 2024, ou jusqu'à son remplacement.

2024-13

COMITÉ CCU - NOMINATION

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le mandat de M. Gaston Dufour comme membre du comité consultatif d'urbanisme soit renouvelé pour les années 2024 et 2025.

Nom	Fonction	Siège au comité	Mandat
Gaston Dufour, président	Citoyen	# 1	2024-2025
Jacky Gosselin	Conseillère	# 2	2023-2024
Patrick Dufour	Conseiller	# 3	2023-2024

2024-14

PERMIS D'INTERVENTION MUNICIPALE - MTQ

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

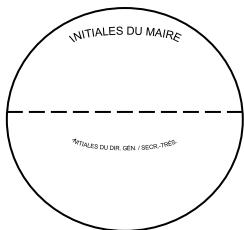
QUE la municipalité de Girardville s'engage à respecter les conditions du permis d'intervention # 6808-23-1013 du Ministère des Transports du Québec relativement à des travaux d'entretien mineur ou d'urgence suite à des bris sur le réseau du MTQ; et,

QUE monsieur Denis Desmeules, directeur général, soit autorisé à signer les documents relatifs à ce permis.

2024-15

**DEMANDE CPTAQ # 1 - RÉAL W.-FONTAINE - DEMANDE D'UTILISATION
AUTRE QU'AGRICOLE POUR LE LOT 5 971 427 (RANG ST-JOSEPH)**

CONSIDÉRANT que la M. Réal W. Fontaine a présenté, le 6 décembre 2023, une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant à faire une utilisation autre qu'agricole d'une partie du lot 5 971 427 du cadastre du Québec, situé sur le rang St-Joseph, d'une superficie de 0,7 hectares, afin d'y faire l'enlèvement d'argile grise;



N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

CONSIDÉRANT qu'une demande antérieure à déjà été autorisé par la commission et que la présente demande vise à prolonger la décision antérieure;

CONSIDÉRANT que cette demande n'a pas de répercussion sur le potentiel agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme au schéma d'aménagement, au plan d'urbanisme et au règlement d'urbanisme en matière de lotissement;

EN CONSÉQUENCE:

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Jacky Gosselin, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de la municipalité de Girardville appui la demande du requérant auprès de la CPTAQ visant l'aliénation d'une partie du lot 5 971 427 du cadastre du Québec, d'une superficie de 0,7 hectares, afin d'y faire l'enlèvement d'argile grise.

DEMANDE CPTAQ # 2 - RÉAL W,-FONTAINE - DEMANDE D'ALIÉNATION À LA ZONE AGRICOLE POUR LE LOT 5 971 405 (RANG ST-JOSEPH)

CONSIDÉRANT que la M. Réal W. Fontaine a présenté, le 6 décembre 2023, une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec visant à aliéner une partie du lot 5 971 405 du cadastre du Québec, situé sur le rang St-Joseph, d'une superficie de 2,7 hectares, afin d'y faire des terrains de villégiature pour les vendre par la suite;

CONSIDÉRANT que la portion de terrain visée par l'aliénation est en zone récréative: territoire municipalisé et sera utilisé à des fins autres qu'agricoles, soit pour y faire des terrains de villégiature;

CONSIDÉRANT que cette demande n'a pas de répercussion sur le potentiel agricole des lots avoisinants;

CONSIDÉRANT que le projet est conforme au schéma d'aménagement, au plan d'urbanisme et au règlement d'urbanisme en matière de lotissement;

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Kirouac, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

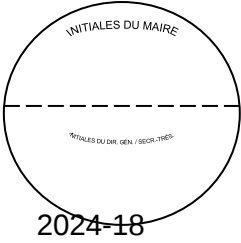
Le conseil de la municipalité de Girardville appui la demande du requérant auprès de la CPTAQ visant l'aliénation d'une partie du lot 5 971 405 du cadastre du Québec, d'une superficie de 2,7 hectares, afin d'y faire des terrains de villégiature pour les vendre par la suite.

CROIX-ROUGE PRÊT D'UN LOCAL

**IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Patrick Dufour, conseiller,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :**

QUE le conseil accepte de prêter 'un local gratuit, accessible en tout temps (24 heures par jour) permettant à la Croix-Rouge de rencontrer les familles victimes d'un sinistre tel un incendie.

- Ce lieu nous permettra d'offrir le soutien nécessaire dans un cadre sécurisant et de procéder à l'évaluation de leurs besoins tout en respectant la confidentialité de leur vie privée.



2024-18

N° de résolution
ou annotation

PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL
DE LA MUNICIPALITÉ DE GIRARDVILLE (QUÉBEC)

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR madame Line Tanguay, conseillère,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS :

QUE soit levée la présente séance à 19:45 heures.

Vincent Beckert
Maire

Denis Desmeules
Directeur général et greffier-trésorier

*J'atteste que la signature du présent procès-verbal
équivalut à la signature par moi de toutes les
résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2)
du Code municipal.*

